



## ENQUÊTE FORCES DE TRAVAIL

2023

## 2023 : Une année record pour l'emploi, avant le coup d'arrêt de 2024

A.Dokunengo

En 2023, 112 800 personnes occupent un emploi en Nouvelle-Calédonie, représentant 53 % de la population totale. Il s'agit essentiellement de salariés, dont 81 % occupent un emploi stable (contrat à durée indéterminée ou de plus d'un an ou statut de fonctionnaire).

En un an, le nombre de personnes en emploi augmente, atteignant son plus haut niveau. Ainsi, le taux d'emploi dépasse pour la première fois le seuil de 60 %. Les emplois supplémentaires par rapport à 2022 se répartissent presque à part égale entre salariés et non-salariés.

Les chômeurs, 13 000 personnes, représentent 6 % de la population totale. Le taux de chômage, mesuré selon la définition du Bureau International du Travail (BIT), s'élève à 10,3 %. C'est le plus faible constaté depuis que cet indicateur est mesuré en Nouvelle-Calédonie (2017). À côté de la population au chômage, on dénombre 8 300 personnes, inactives au sens du BIT, qui souhaitent travailler bien qu'elles n'aient pas fait de recherche active d'emploi ou qu'elles ne soient pas disponibles rapidement pour prendre un emploi : elles forment le halo autour du chômage. Au total en 2023, 21 300 personnes aspirent à l'emploi, un chiffre en baisse par rapport à 2022. 2024 viendra toutefois marquer un coup d'arrêt à cette conjoncture favorable.

En 2023, 112 800 personnes occupent un emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT). Ces **actifs occupés** regroupent les personnes effectivement en emploi, c'est à dire ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence (93 %) ; ainsi que des personnes absentes de leur emploi sous certaines conditions de motif et de durée (7 %) (**voir définitions**). La population en emploi représente 53 % de la population totale des 15 ans et plus.

Le **taux d'emploi**, qui mesure la proportion des personnes en emploi parmi les 15 à 64 ans, s'élève à 60,6 %. C'est le taux d'emploi le plus élevé depuis le début de l'enquête en 2017.

Parallèlement, 13 000 personnes sont au chômage au sens du BIT, c'est-à-dire qu'elles recherchent activement un emploi et sont disponibles dans les 15 jours pour l'occuper. Le **taux de chômage** des 15 ans et +, qui mesure la part des **chômeurs** dans la **population active** correspondante, s'établit à 10,3 % en 2023. Il s'agit du taux de chômage le plus bas observé depuis 2017. Signe d'un contexte favorable en termes d'activité, le taux de chômage diminue sur un an, sous l'effet d'un léger recul du nombre de chômeurs, mais surtout d'une plus forte progression du nombre d'actifs occupés.

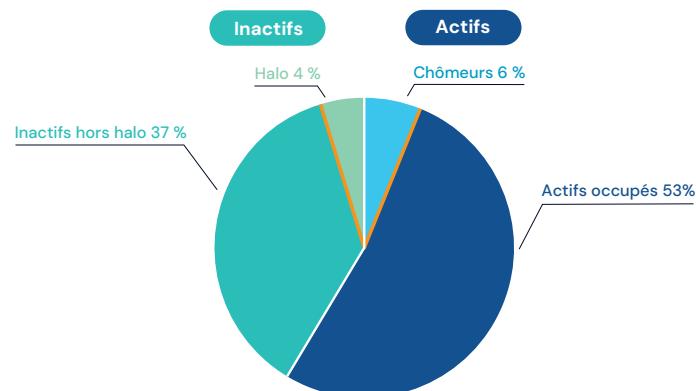
La population considérée comme inactive au sens du BIT comptabilise 74 200 personnes âgées de moins de 75 ans et 12 100 de plus de 75 ans. Elle représente 41 % de la population

totale, une proportion qui reste stable ces dernières années.

Parmi ces inactifs, 8 300 personnes appartiennent au **halo autour du chômage** : elles ne remplissent pas tous les critères du BIT pour être considérées comme chômeurs, mais expriment néanmoins le souhait de travailler.

Fig. 1 – En 2023, une personne sur dix n'a pas d'emploi mais souhaiterait travailler

Répartition de la population des 15 ans et plus selon la position vis-à-vis de l'emploi



Source : Isee – Enquête EFT 2023

## Un marché de l'emploi dynamique : plus d'actifs occupés, moins de chômeurs et moins d'inactifs qu'en 2022

Entre 2022 et 2023, la population totale des 15 ans et plus reste stable. Toutefois, des transitions entre les différentes situations d'activité sont bien visibles. Ainsi, le nombre d'actifs occupés progresse de 3%, soit 3 400 nouvelles personnes en emploi, atteignant ainsi son niveau le plus élevé depuis 2017. Cette hausse profite autant aux hommes qu'aux femmes, et essentiellement aux diplômés de l'enseignement supérieur. Le diplôme apparaît comme un réel facteur favorisant l'insertion sur le marché de l'emploi.

À l'inverse, le nombre de chômeurs, de personnes dans le halo et d'inactifs recule. Les chômeurs sont 3% moins nombreux qu'en 2022, soit 400 personnes de moins, exclusivement des hommes. Après un pic en 2020, le nombre de chômeurs n'a pas cessé de diminuer.

La baisse est plus marquée parmi les personnes dans le halo, avec une réduction de 8%, soit 700 personnes de moins. Comme pour les chômeurs, c'est la deuxième année consécutive de baisse. Enfin, la population inactive chute de 3%, soit 2 400 personnes en moins.

En 2023, les hommes comme les femmes sortent de l'inactivité : les hommes pour rejoindre directement l'emploi, les femmes pour accéder à un emploi ou s'engager activement dans une recherche d'emploi.

● Tab.1 – Des hommes et des femmes moins inactifs et plus en emploi

Population de 15 ans et plus par situation d'activité en 2022 et 2023

Situation d'activité	2022	2023	Évolution sur un an	Hommes	Femmes
Actifs occupés	109 300	112 800	+3 500	↗	↗
Chômeurs	13 400	13 000	-400	↘	↗
Halo	9 000	8 300	-700	↘	↘
Autres inactifs	80 400	78 000	-2 400	↘	↘
<b>Total</b>	<b>212 100</b>	<b>212 100</b>	<b>0</b>	↘	↗

Source : Isee – Enquête EFT

Unité : nombre

## Les femmes moins souvent présentes en emploi que les hommes car plus mobilisées pour les charges familiales

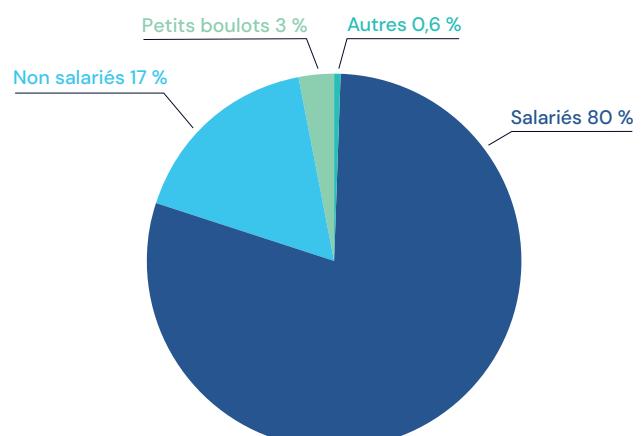
Les femmes sont autant que les hommes en quête d'un emploi (au chômage ou dans le halo). En revanche, elles sont moins souvent présentes que les hommes dans l'emploi, bien qu'elles soient plus diplômées qu'eux (BAC ou plus). Réciproquement, elles sont plus souvent inactives (42% contre 32% parmi les hommes). Si les raisons de l'inactivité telles que les études, la formation ou la santé, sont citées dans des proportions similaires entre les deux groupes, les femmes sont davantage inactives (au sens du BIT) que les hommes pour se consacrer à la gestion des tâches familiales. À l'inverse, la retraite est un motif d'inactivité beaucoup plus cité par les hommes que par les femmes.

## Le salariat reste la principale forme d'emploi

En 2023, le salariat demeure la forme d'emploi la plus courante en Nouvelle-Calédonie : 80 % des actifs occupés sont salariés ; 17 % sont travailleurs indépendants ou gérants d'entreprises. 3% ont déclaré n'exercer qu'une activité d'appoint ou un petit boulot ; et moins de 1% aident dans l'entreprise ou l'exploitation familiale, sont responsables syndicaux ou exercent des fonctions coutumières.

● Fig.3 – Deux actifs sur dix ne sont pas salariés

Répartition des actifs occupés selon la situation d'activité en 2023



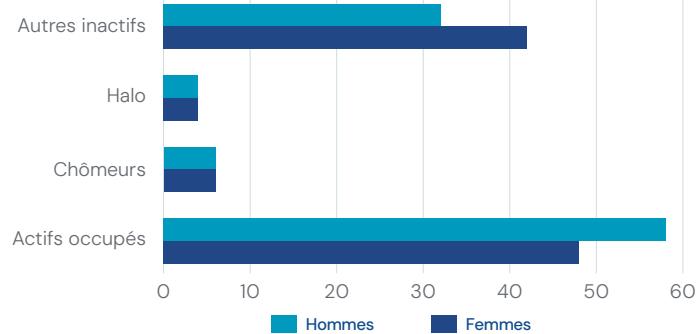
Source : Isee – Enquête EFT 2023

Unité : %

Sur un an, les emplois supplémentaires se répartissent presque à part égale entre salariés (+1 800) et non-salariés (+1 600).

## Fig.2 – Les femmes sont moins souvent en emploi et plus souvent parmi les inactifs que les hommes

Répartition de la population des 15 ans et plus selon le genre et la situation d'activité



Source : Isee – Enquête EFT 2023

Unité : %

## 70% des salariés travaillent dans le privé

En 2023, parmi les actifs occupés, 90 100 occupent un emploi salarié. Sept d'entre eux travaillent dans le secteur privé, pour trois dans le secteur public.

Le secteur privé se caractérise par une population plus masculine, plus jeune et moins diplômée. Les hommes occupent 55 % des emplois. Le secteur compte une plus grande proportion de jeunes (22 %, contre 15 % dans le public). Le niveau de qualification y est globalement plus faible : 27 % des salariés n'ont aucun diplôme qualifiant, et 24 % détiennent un CAP/BEP, contre respectivement 11 % et 12 % dans le public.

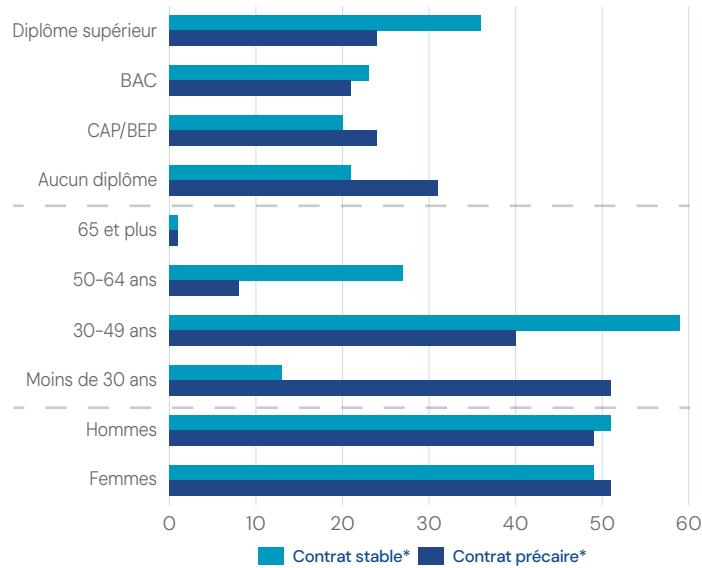
Inversement, le secteur public se distingue par une population plus féminine, plus diplômée et plus âgée. Les femmes y occupent 57 % des emplois. Ce secteur présente aussi une proportion de diplômés de l'enseignement supérieur deux fois plus élevé que dans le privé (52 % contre 25 %). De plus, 27 % des agents du public ont plus de 50 ans (contre 23 % dans le privé).

Les situations d'emplois précaires diminuent avec l'âge : 51 % ont moins de 30 ans ; ils ne sont plus que 8 % dans cette situation après 50 ans.

Inversement, les situations d'emplois stables augmentent avec le niveau de diplôme : 36 % des salariés dont la situation d'emploi est stable sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

## Fig. 5 – Les emplois précaires concernent en priorité les femmes et les moins de 30 ans

Profil des salariés selon la stabilité de l'emploi



Source : Insee – Enquête EFT 2023

Unité : %

\*Note : Un contrat stable correspond à un contrat à durée indéterminée (CDI), à un statut de fonctionnaire ou à un contrat à durée déterminée (CDD) d'une durée supérieure à un an. Un contrat précaire désigne un CDD d'une durée inférieure à un an, un contrat d'apprentissage, un contrat d'intérim, un emploi saisonnier ou une situation de salariat sans contrat de travail.

## Des stéréotypes de genre encore très marqués

En 2023, 75 % des femmes salariées du privé occupent des postes qui relèvent de l'une des cinq catégories socioprofessionnelles (CSP) principales : employés de commerce, employés administratifs, personnels des services directs aux particuliers, cadres administratifs et commerciaux, et professions intermédiaires de la santé et du travail social. En revanche, les hommes sont répartis de façon plus diversifiée entre les CSP, avec une prédominance dans les métiers plus techniques et spécialisés.

Dans le secteur public, les femmes occupent surtout des postes dans l'administration générale, dans l'enseignement, la santé et le travail social.

Les hommes sont deux fois plus souvent cadres de la fonction publique, que leurs homologues féminines. Ils sont aussi plus présents dans les professions scientifiques supérieures, de même que dans les professions spécialisées ou qui requièrent des aptitudes physiques particulières, telles que celles des policiers, militaires ou pompiers.

Source : Insee – Enquête EFT 2023

Unité : %

## L'âge et le diplôme influencent positivement la stabilité d'emploi

En 2023, 81 % des salariés occupent un emploi stable, qu'il s'agisse d'un contrat à durée indéterminée (CDI), d'un poste de fonctionnaire ou d'un contrat à durée déterminée de plus d'un an. 16 % occupent un emploi plus précaire, avec des conditions moins favorables en termes de statut, de pérennité ou de durée : CDD de moins d'un an, contrats d'apprentissage, intérim, emplois saisonniers, salariés sans contrat de travail. Pour les 3 % restants, l'information n'est pas connue.

Les hommes bénéficient un peu plus souvent que les femmes de contrats stables.

**Tab. 2 – Top 5 des catégories socio-professionnelles (CSP) les plus exercées selon le secteur d'activité et le genre**

Privé		Public	
Femmes		Femmes	
Employés de commerce	26	Employés administratifs de la fonction publique, agents de service et auxiliaires de santé	38
Employés administratifs d'entreprise	22	Cadres de la fonction publique	12
Personnels des services directs aux particuliers	17	Professions de l'enseignement primaire et professionnel, de la formation continue et du sport	10
Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	6	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	10
Professions intermédiaires de la santé et du travail social	4	Professeurs, professions scientifiques supérieures	8
Hommes		Hommes	
Ouvriers qualifiés de type industriel	17	Employés administratifs de la fonction publique, agents de service et auxiliaires de santé	24
Employés de commerce	15	Cadres de la fonction publique	24
Employés administratifs d'entreprise	12	Professions intermédiaires de la fonction publique	12
Ouvriers qualifiés de type artisanal	9	Professeurs et professions scientifiques supérieures	12
Ouvriers peu qualifiés de type artisanal	6	Policiers, militaires, pompiers et agents de sécurité privés	6

Source : Isee – Enquête EFT 2023

Unité : %

### Les femmes trois fois plus souvent à temps partiel que les hommes

Parmi les personnes en emploi, 83% occupent un poste à temps complet et 14% sont à temps partiel. L'information est sans objet ou non connue pour les 3% restants. Les hommes sont plus souvent que les femmes à temps complet (respectivement 89 % d'entre eux, contre 76 % d'entre elles). En nombre, les femmes sont presque trois fois plus nombreuses à temps partiel que les hommes. Petite particularité, passé 65 ans, la proportion des personnes à temps partiel parmi celles qui continuent à travailler après cet âge, augmente de manière significative. Les actifs peu qualifiés sont davantage à temps partiel que les diplômés du BAC ou d'un diplôme supérieur.

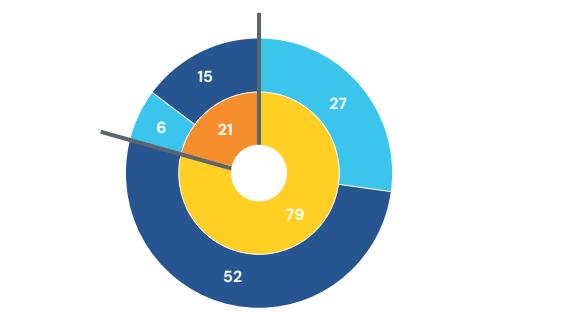
Parmi les personnes à temps partiel, une personne sur deux subit la situation : le temps partiel n'est pas un choix et la situation s'impose à elles.

### Une majorité d'hommes parmi les non-salariés

En 2023, 18 800 personnes exercent une activité non salariée. Parmi elles, 79 % sont des travailleurs indépendants, communément appelés patentés, les autres occupent des fonctions de gérants d'entreprises. Une personne sur deux est âgée de 30 à 49 ans. Les jeunes représentent 8 % des emplois non-salariés. Les deux tiers sont des hommes. Leur niveau de qualification diffère selon le statut de l'entreprise : il est peu élevé parmi les patentés (la moitié ont au plus un CAP/BEP). Il l'est plus parmi les gérants d'entreprises où 73 % possèdent le BAC ou un diplôme supérieur.

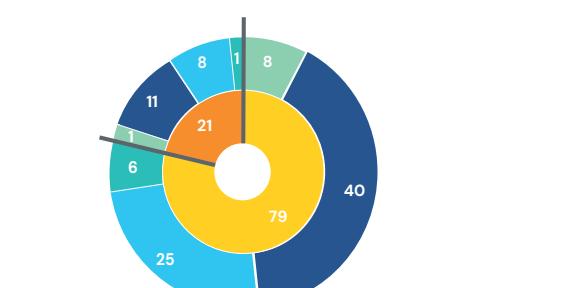
**Fig. 6 – Quatre « patentés » pour un gérant d'entreprise**

Répartition de l'emploi non salarié par statut d'activité, genre et tranche d'âge



Couronne extérieure : genre  
■ Femmes  
■ Hommes

Couronne intérieure : statut d'activité  
■ Patentés  
■ Gérants d'entreprises



Couronne extérieure : âge  
■ Moins de 30 ans  
■ 30-49 ans  
■ 50-64 ans  
■ 65 et plus

Couronne intérieure : statut d'activité  
■ Patentés  
■ Gérants d'entreprises

Source : Isee – Enquête EFT 2023

Unité : %

## Les petits boulot principalement occupés par des jeunes et des non diplômés

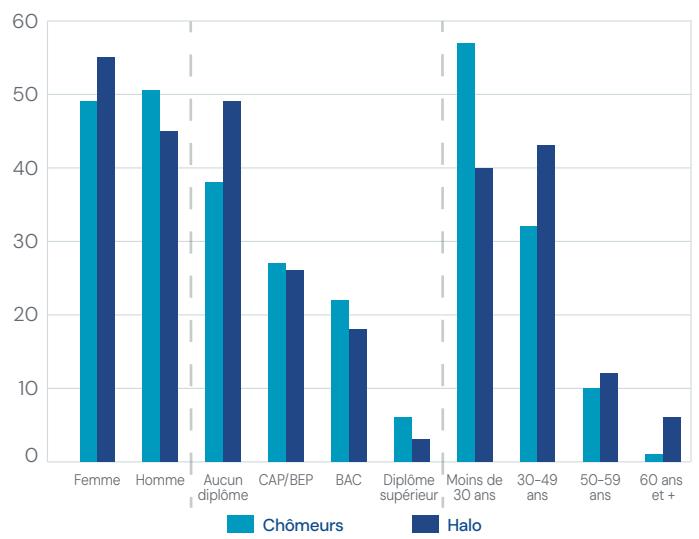
Enfin, 3 % des actifs occupés, soit 3 200 personnes, déclarent n'exercer qu'une activité d'appoint ou un **petit boulot**. Cette forme d'emploi, mesurée dans l'enquête EFT depuis 2022, reste stable d'une année sur l'autre. Les hommes (55 %) y sont plus nombreux que les femmes. Il s'agit essentiellement de jeunes et de non diplômés. Les principales activités exercées sont les travaux d'entretien, la vente et le baby sitting.

## 21 300 personnes sans emploi souhaitent travailler

En 2023, 21 300 personnes sont sans emploi mais souhaiteraient travailler. Parmi elles, 61 % sont chômeurs au sens du BIT (soit 13 000 personnes) et 39 % relèvent du halo autour du chômage (8 300 personnes). Les hommes sont à peine plus nombreux que les femmes parmi les chômeurs. À l'inverse, les femmes sont plus présentes qu'eux dans le halo. L'absence de diplôme se confirme comme un réel frein à l'emploi : 38 % des chômeurs et près d'une personne sur deux dans le halo n'ont aucun diplôme. La proportion baisse avec l'élevation du niveau de diplôme. En outre, le niveau de formation est plus élevé parmi les chômeurs que dans le halo. Les jeunes sont les plus exposés au chômage : plus d'un chômeur sur deux a moins de 30 ans. Dans le halo, la part des 30 à 49 ans est plus importante.

### Fig.7 – L'âge et le diplôme réduisent la présence dans le chômage et son halo

Répartition des personnes au chômage ou dans le halo par genre, diplôme, tranche d'âge



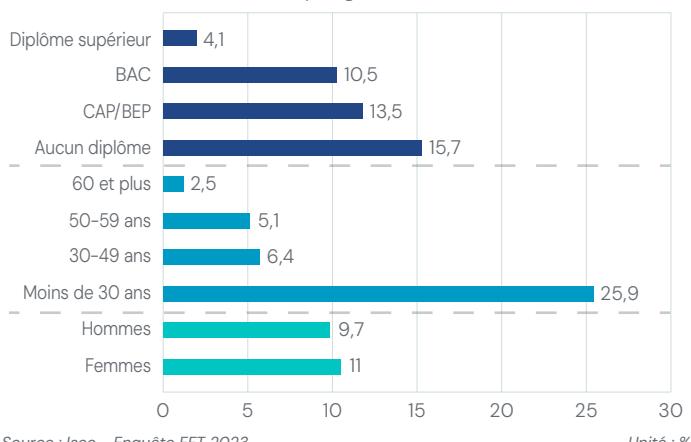
Source : Isee - Enquête EFT 2023

## Les jeunes et les non diplômés sont les plus exposés au chômage

13 000 chômeurs sont recensés selon la définition du BIT en 2023. Le taux de chômage, qui rapporte le nombre de chômeurs à la population active, s'élève à 10,3 %. En un an, il diminue d'un point, grâce à la hausse du nombre d'actifs occupés, combinée à une baisse du nombre de chômeurs. Le taux de chômage des femmes (11,0 %) est plus élevé que celui des hommes (9,7 %). Chez les jeunes, il reste particulièrement élevé, atteignant 27 %. Ce taux est étroitement lié au niveau de diplôme. Les personnes sans diplôme qualifiant présentent un taux de chômage de 15,7 %. À mesure que le niveau de qualification augmente, le taux de chômage diminue, jusqu'à 4,1 % chez les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur.

### Fig. 8 – Un chômeur pour trois actifs occupés parmi les jeunes

Taux de chômage par diplôme, par tranche d'âge ou par genre



Source : Isee - Enquête EFT 2023

Unité : %

La majorité des chômeurs (68 %) cherche un emploi depuis moins d'un an ; ce sont en particulier des jeunes. Parmi les 16 % qui sont au chômage depuis plus de deux ans, 41 % sont des jeunes et 40 % ne possèdent aucun diplôme qualifiant. La plupart des chômeurs (80 %) ont déjà travaillé, principalement en CDI ou CDD, et les ruptures d'emploi sont souvent dues à une fin de contrat, une démission ou un licenciement.

Enfin, 20 % des chômeurs n'ont jamais travaillé, surtout parmi les jeunes.

## 9 personnes sur 10 dans le halo n'ont pas recherché d'emploi

En 2023, 8 300 personnes composent le halo autour du chômage selon la définition du BIT. Parmi elles, 90 % n'ont pas entrepris de démarches actives pour rechercher un emploi. Les raisons de cette non-recherche d'emploi sont diverses. 40 % citent des problématiques sociales : elles s'occupaient d'un enfant ou d'une personne dépendante, rencontraient des difficultés de transport ou faisaient face à des problèmes administratifs. 30 % évoquent plutôt des problématiques d'insertion : elles pensaient qu'il n'y avait pas d'emploi disponible ou qu'elles ne trouveraient pas d'emploi ; elles étaient découragées ; ou au contraire attendaient le résultat de démarches antérieures. Enfin, 23 % mentionnent des raisons objectives ou temporaires, telles que la maladie, un déménagement, un congé maternité, une formation ou des vacances en cours.

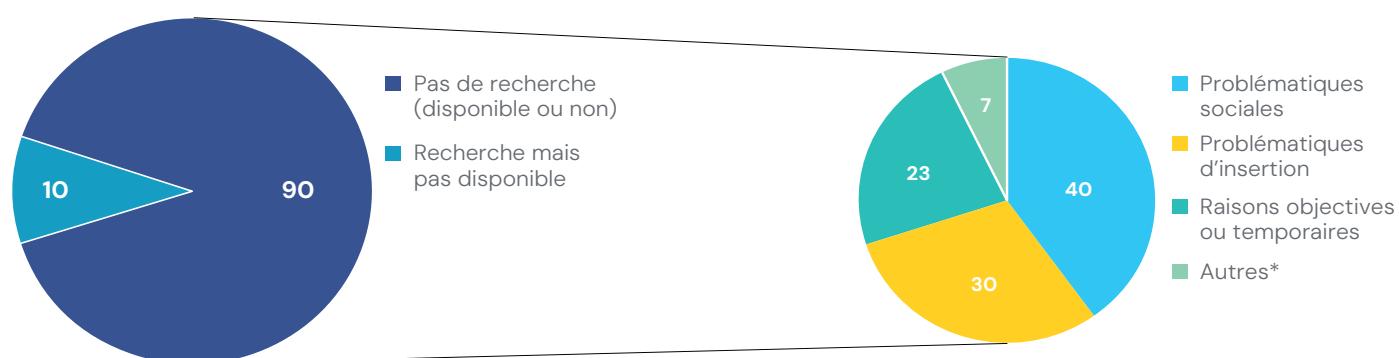
Les plus âgés mentionnent prioritairement des problématiques sociales pour expliquer leur non-recherche d'emploi (plus de la moitié des 30-59 ans), et secondairement des problématiques d'insertion (28 % d'entre eux). Les plus jeunes quant à eux mentionnent plus souvent des raisons objectives ou temporaires (36 % d'entre eux), ou des problématiques d'insertion (32 %).

Les plus qualifiés expliquent leur non-recherche d'emploi par des raisons objectives ou temporaires (63 % d'entre eux), et secondairement par des problématiques sociales (20 %). À l'inverse, les moins qualifiés font part prioritairement de problématiques sociales ou d'insertion.

Plus d'une femme sur deux n'a pas recherché d'emploi car mobilisée par des problématiques sociales, quand les hommes eux le sont prioritairement par des problématiques d'insertion.

Fig. 9 – Les problématiques sociales ou d'insertion sont les principaux motifs de non recherche d'emploi

Situation des personnes dans le halo et motif de non recherche d'emploi



Source : Insee – Enquête EFT 2023

Unité : %

\* Non renseigné ou problèmes de santé

Bien que sept personnes dans le halo sur dix disent avoir déjà eu une expérience professionnelle, – 60% en tant que salariées, 37% via un petit boulot, et une minorité en tant qu'indépendants – la moitié n'a pas travaillé depuis au moins 4 ans, 16% même depuis plus de 10 ans. Seules 16% travaillaient encore il y a moins d'un an.

### Baisse du taux de chômage et hausse du taux d'emploi en Nouvelle-Calédonie

La Nouvelle-Calédonie se distingue favorablement par l'évolution de ses taux d'emploi et de chômage par rapport aux autres territoires de l'Outre-Mer français. En 2023, bien que son taux de chômage reste relativement bas, il demeure légèrement supérieur à celui de la France (hors Mayotte)

et de la Polynésie Française. Contrairement à des régions comme la Guyane ou Mayotte, où le chômage a augmenté en 2022 et 2023, la Nouvelle-Calédonie enregistre une baisse continue du taux de chômage depuis 2020. Quant au taux d'emploi, la Nouvelle-Calédonie affiche une croissance régulière depuis 2020. Il franchit pour la première fois le seuil des 60%. Cette progression annuelle est plus forte qu'en Guadeloupe, Martinique et Polynésie Française.

Tab.3 – Le taux d'emploi en Nouvelle-Calédonie est le plus élevé parmi les territoires d'Outre-Mer

Évolution du taux de chômage et d'emploi dans les différents territoires

	Nouvelle-Calédonie	France métropolitaine	Polynésie Française	La Réunion	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Mayotte (a)
<b>Taux de chômage des 15 ans et +</b>								
2019	11	8	10	21	21	15	19	30
2020	13	8	10	17	17	12	16	28
2022	11	7	9	18	19	12	13	35
<b>2023</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>37</b>
<b>Taux d'emploi des 15 à 64 ans</b>								
2019	58	67	53	47	50	58	43	34
2020	56	67	54	48	51	57	42	31
2022	59	69	55	49	51	57	42	30
<b>2023</b>	<b>61</b>	<b>69</b>	<b>56</b>	<b>50</b>	<b>52</b>	<b>60</b>	<b>44</b>	<b>29</b>

(a) en 2023 : situation au 2<sup>e</sup> trimestre

Sources : Insee – Enquête EFT – ISPF – Insee

Unité : %



## Source : Enquête Forces de Travail

Les résultats présentés et commentés ici sont tous issus de l'enquête sur les Forces de Travail (EFT) réalisée en Nouvelle-Calédonie en 2023. L'enquête EFT a pour objectif la production d'indicateurs annuels de mesure du chômage et de l'emploi, selon les normes du Bureau International du Travail (BIT). Ils diffèrent donc naturellement des résultats concernant l'emploi, le chômage ou les demandeurs d'emplois en fin de mois, publiés à partir des données du recensement de la population, des déclarations d'embauche ou de débauches, ou encore, des inscriptions auprès des services de placement. L'enquête sur les Forces de Travail (aussi appelée enquête emploi) est déroulée en Nouvelle-Calédonie selon une méthodologie proche de celle en usage en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-Mer. Elle met en œuvre les concepts et les définitions de l'emploi et de l'activité retenus par le BIT, ce qui garantit la comparabilité des résultats entre les différents territoires français et européens. 2023 est la sixième édition de cette enquête, prévue sur un premier cycle de trois ans, avec renouvellement partiel de l'échantillon sur un tiers chaque année. Son champ est celui des ménages ordinaires. Les résultats présentés ici s'appuient sur les réponses de 3 259 ménages, ce qui représente 7 605 personnes de 15 ans ou plus, interrogées en vis-à-vis en première interrogation et par téléphone en ré-interrogation, entre juin et décembre 2023.

Cette enquête est financée par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

## A Z↓ Définitions

**Population en emploi :** au sens du BIT, est composée d'**actifs occupés** c'est-à-dire de personnes âgées de 15 ans ou plus, ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence (qu'elles soient salariées (y compris fonctionnaires), à leur compte, employeurs ou aides dans l'entreprise ou l'exploitation familiale..., et que cette activité soit temporaire, occasionnelle ou permanente), ou absente de leur emploi sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité...) et de durée.

**Taux d'emploi :** rapport du nombre d'actifs occupés à la population totale correspondante.

**Chômeurs :** au sens du BIT, personnes âgées de 15 ans ou plus qui réunissent simultanément les 3 conditions suivantes :

- 1 - être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant la semaine de référence
- 2 - être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours
- 3 - avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

**Taux de chômage :** proportion du nombre de chômeurs dans la **population active**.

**Population active :** regroupe les actifs occupés et les chômeurs.

**Halo autour du chômage :** est composé des personnes considérées comme inactives au sens du BIT (i.e. ni actif occupé, ni chômeur) mais proches du marché du travail. Il s'agit des personnes qui recherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler ainsi que les personnes qui souhaitent travailler mais qui n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, qu'elles soient disponibles ou non.

**Petit boulot :** dans cette enquête, on désigne par petit boulot une activité d'une durée de moins de trois mois qui présente l'une au moins des particularités suivantes : pas de contrat de travail, pas de déclaration (travail au noir), ponctuelle (non régulière). Ainsi, une personne qui fait du baby-sitting ou des travaux de jardinage de temps en temps dans son entourage, qui donne des cours ponctuellement, ou un musicien qui anime exceptionnellement un évènement, seront comptabilisés au titre des petits boulots. À l'inverse, une personne qui travaille tous les midis à la cantine de l'école, qui fait traverser les enfants à l'entrée et à la sortie de l'école, qui donne des cours régulièrement, ou tout autre emploi régulier de quelques heures par jour ou par semaine n'est pas considéré comme petit boulot.



# ISEE

INSTITUT DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES  
NOUVELLE-CALÉDONIE

Janvier 2026

Directrice de publication : E. Desmazures

Rédactrice en chef : V. Ujicas

Conception graphique et réalisation : Agence Crative

Rendez vous sur [www.isee.nc](http://www.isee.nc)

